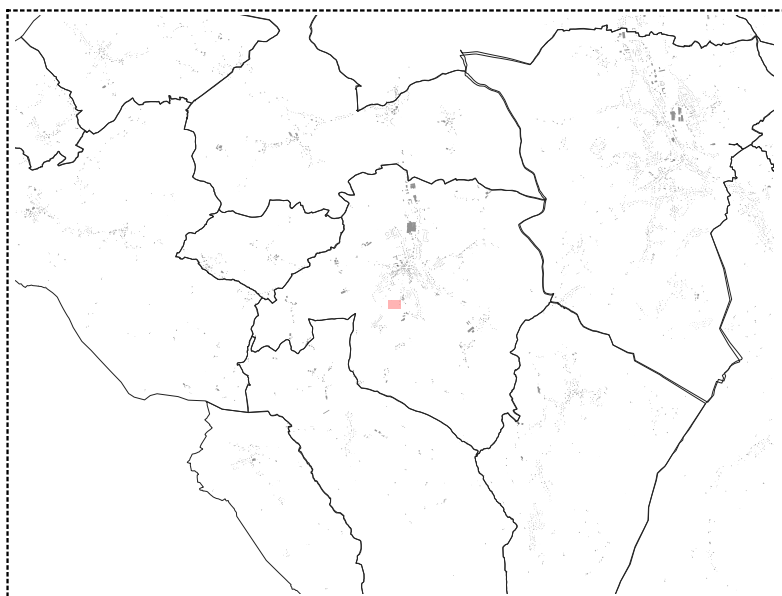
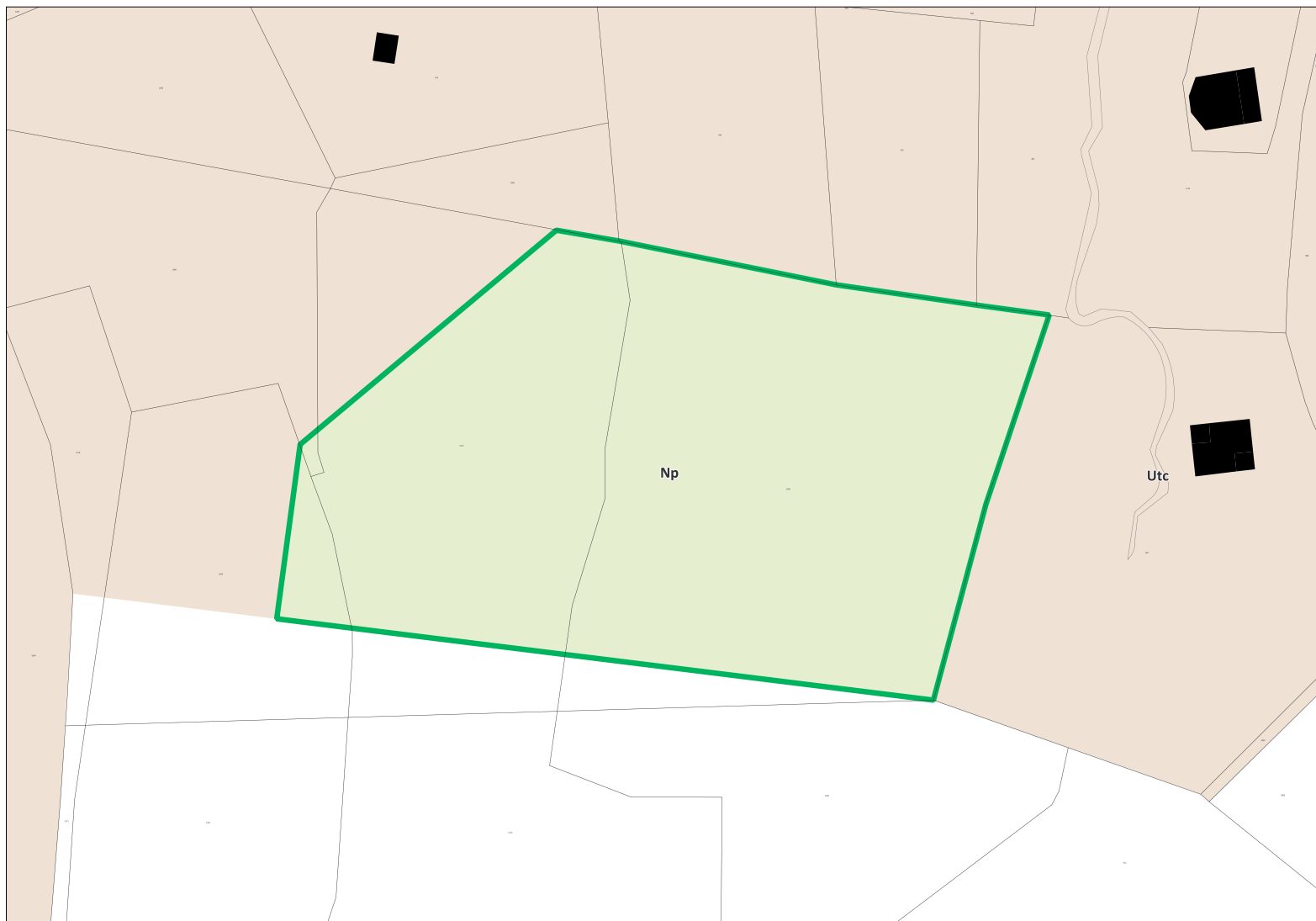




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

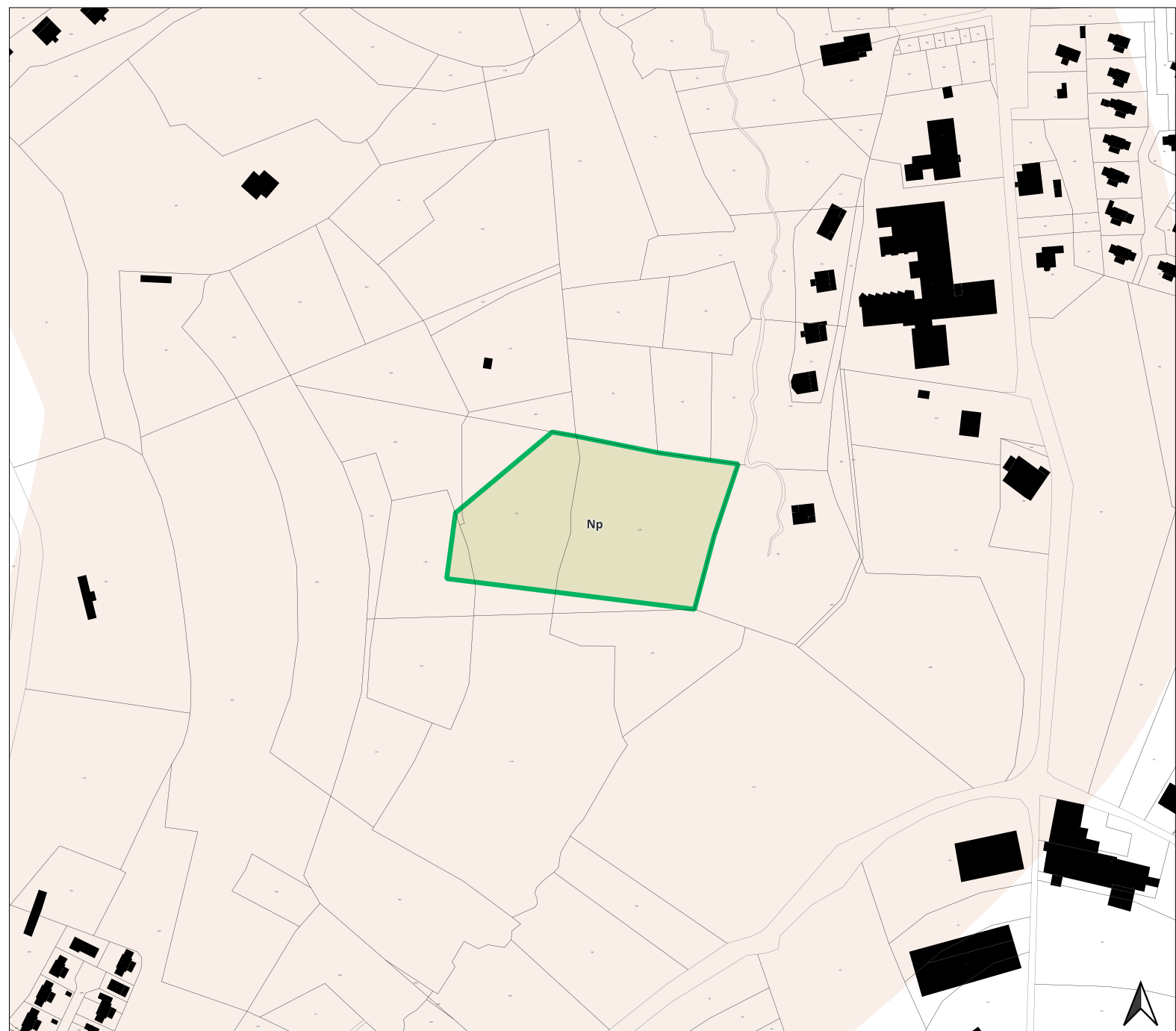
SURFACE (en ha) : 0.87

PROJET : > Création

> Privé

> Aménagement d'un site de loisirs de plein air quasiment sans imperméabilisation





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
 STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
 ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

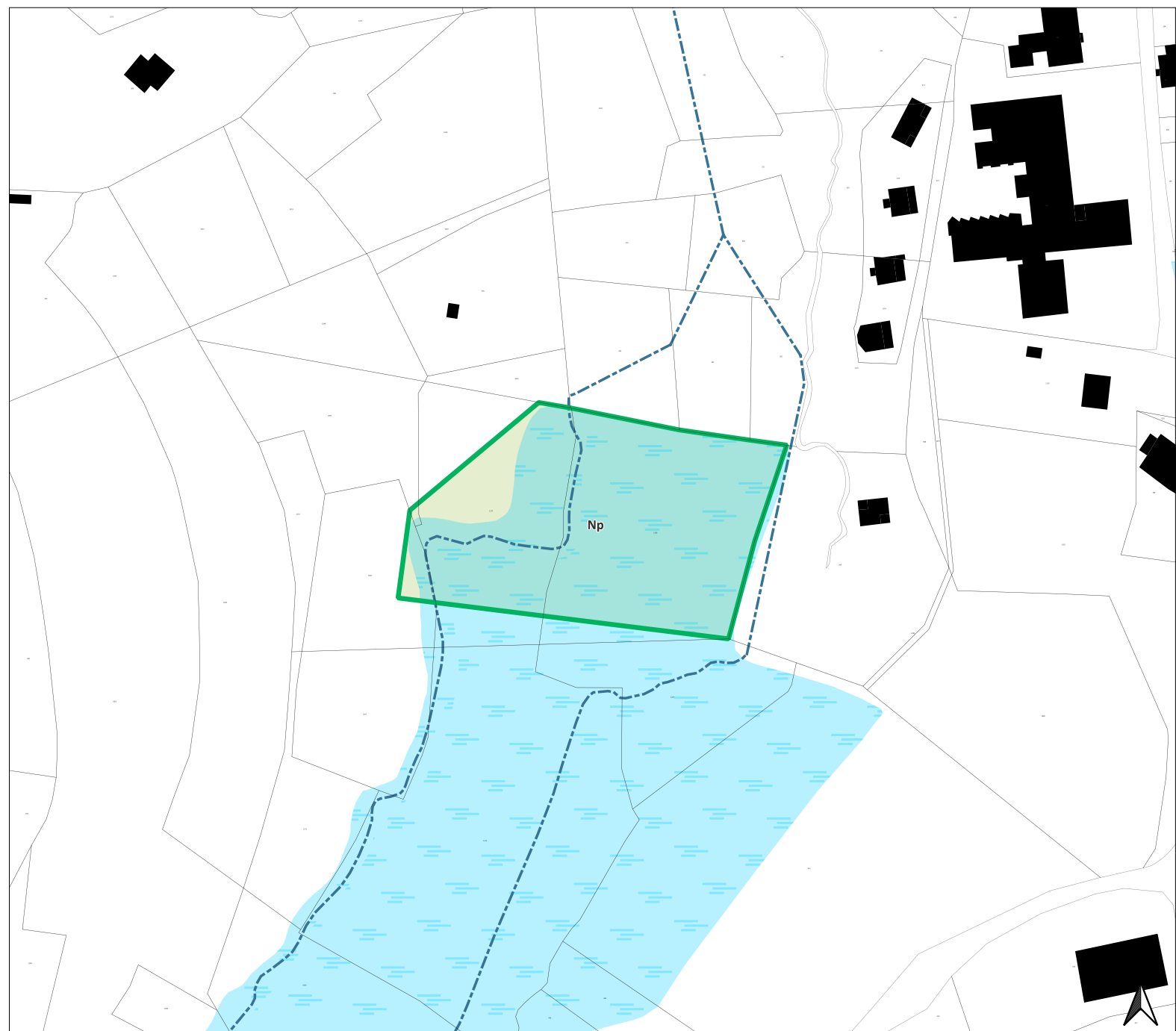
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
- Niveaux d'aléa : Fort
- Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
- Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

- Faible
- Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

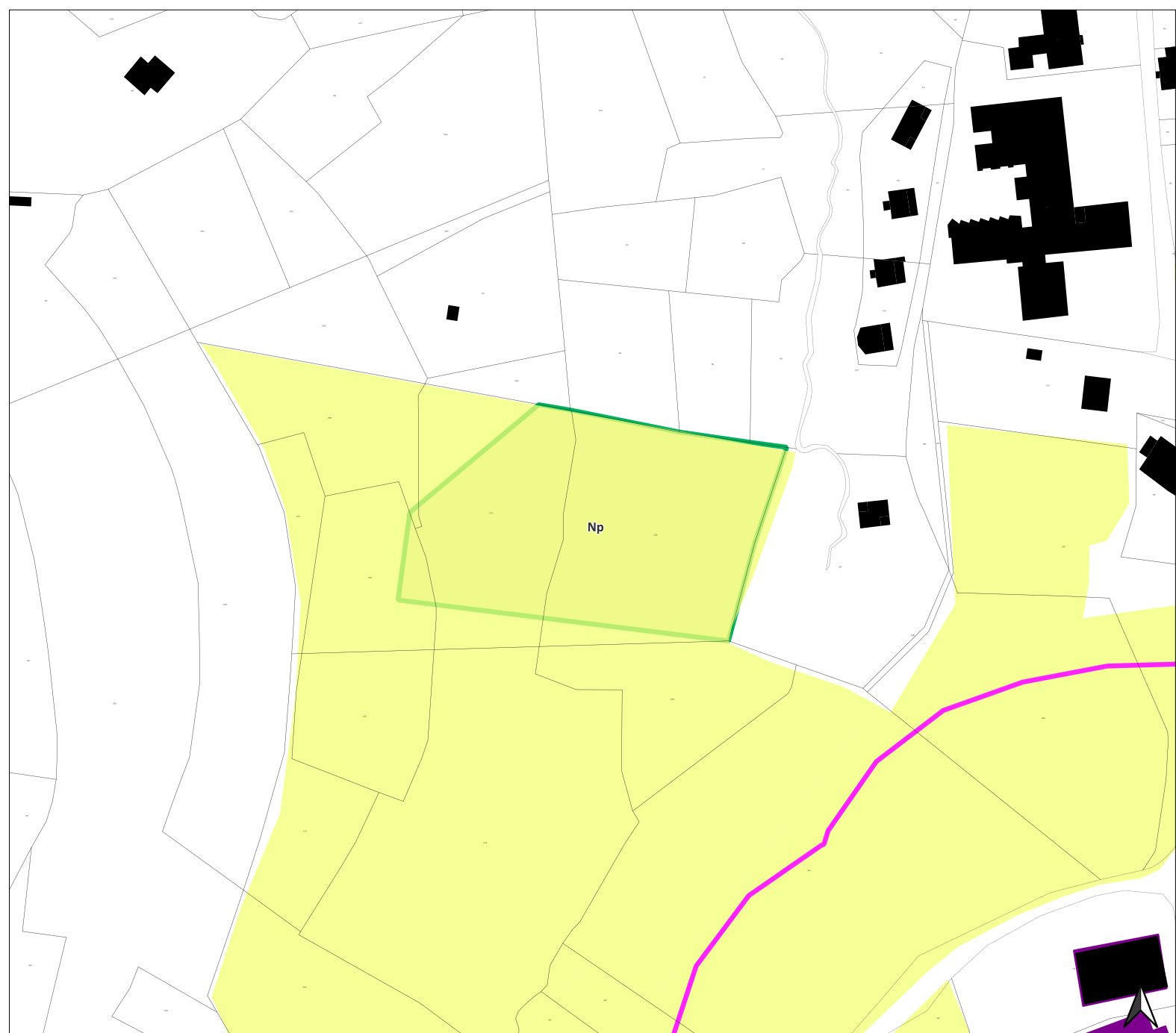
 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques